



**ECOLE DU SKI FRANÇAIS  
DES ROUSSES**

Maison du Tourisme – BP 22  
39220 LES ROUSSES – France

TEL. 03 84 60 01 61 – FAX 03 84 60 04 57

[www.esf-lesrousses.com](http://www.esf-lesrousses.com)  
[info@esf-lesrousses.com](mailto:info@esf-lesrousses.com)

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE  
DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT ET D'ENCADREMENT DU SKI  
ET AUTRES DISCIPLINES DE GLISSE  
DES MONITEURS DE L'E.S.F. LES ROUSSES**

L'inscription à des prestations de l'E.S.F. LES ROUSSES implique l'acceptation pure et simple des présentes conditions générales.

**ARTICLE I – L'ECOLE DE SKI LES ROUSSES**

Tous les moniteurs de l'E.S.F. LES ROUSSES sont titulaires d'une autorisation d'exercer l'enseignement du ski et de ses disciplines assimilées en cours de validité.

L'ESF souscrit une assurance Responsabilité Civile Professionnelle qui couvre les moniteurs dans l'exercice de leur fonction contre dommage à un tiers ainsi que les pratiquants pendant le temps où ils sont sous l'autorité de l'ESF et du moniteur.

L'E.S.F. LES ROUSSES n'est pas responsable des accidents causés par les skieurs qui participent au cours.

Le client et/ou l'élève est seul responsable de son matériel. Les moniteurs ne pourront être tenus responsables des préjudices causés par ce matériel ou en cas de vol ou de détérioration de celui-ci.

**ARTICLE II - PRESTATIONS**

Le bon déroulement des cours suppose une homogénéité du niveau des skieurs. Compte tenu de l'impossibilité matérielle pour les moniteurs de l'E.S.F. LES ROUSSES de vérifier le niveau de chaque client et/ou élève préalablement à son inscription, ce dernier est responsable du choix technique qu'il a sélectionné en fonction de la grille établie par l'E.S.F..

En conséquence, l'E.S.F. LES ROUSSES se réserve la possibilité de réincorporer dans un groupe plus adapté à son niveau un skieur dont le niveau ne correspondrait pas à sa déclaration et ce sous réserve des capacités des autres groupes. Le skieur ne pourra réclamer aucun remboursement ni aucune indemnité de ce fait dû à sa seule déclaration.

L'apprentissage du ski se déroule dans un environnement spécifique au caractère aléatoire. Sa pratique impose donc au client et/ou élève de veiller personnellement à sa propre sécurité et à celle des tiers. La responsabilité du moniteur se limite à une obligation de moyens.

Il appartient au client et/ou à l'élève de respecter les consignes du moniteur.

**ARTICLE III – TARIFS / INSCRIPTION / PAIEMENT**

**III.1 Les tarifs**

Les tarifs de l'E.S.F. LES ROUSSES sont présentés sur le catalogue de l'E.S.F. ( [www.esf.net](http://www.esf.net), [www.esf-lesrousses.com](http://www.esf-lesrousses.com) )

Les prix indiqués comprennent la prestation d'enseignement dispensée par un moniteur de l'E.S.F. LES ROUSSES à l'exclusion de toute autre prestation (assurance, remontées mécaniques, badges d'accès aux pistes, matériel, médaille, transport, hébergement) sauf cas particulier.

En conséquence, le client et/ou l'élève devra, préalablement à l'heure prévue pour le cours, se munir d'un forfait pour l'accès aux remontées mécaniques et selon son choix d'une assurance qui devra le couvrir contre les risques inhérents à une pratique sportive en milieu montagnard (responsabilité civile, secours).

### III.2 Inscription

Toute réservation à l'avance n'est possible que pour les périodes de vacances scolaires (françaises). En dehors de ces périodes, votre réservation se fait directement aux guichets de l'ESF.

Cours collectifs :

Votre réservation de cours collectifs se fait directement aux guichets de l'ESF, ou via notre site internet [www.esf-lesrousses.com](http://www.esf-lesrousses.com), au plus tard 3 jours avant le début de vos cours, accompagné du versement correspondant au prix global de la réservation. L'ESF vous fera parvenir directement les tickets de cours à l'adresse que vous aurez indiquée sur la réservation, si votre réservation est effectuée au maximum 15 jours avant le début des cours. Au-delà de cette date, vous vous présenterez au cours avec votre justificatif d'achat.

Leçons particulières :

Votre réservation de leçons particulières se fait directement aux guichets de l'ESF, ou via notre site internet [www.esf-lesrousses.com](http://www.esf-lesrousses.com), au plus tard le 15 décembre pour les leçons des vacances de Noël et le 15 janvier pour les leçons des vacances de février. Les tickets de cours seront à retirer aux guichets de l'ESF dès votre arrivée dans la station.

Le paiement est intégral au moment de la réservation via le site de vente en ligne. Le paiement manifeste la conclusion du contrat. Il est confirmé par l'envoi d'un courriel. Les prestations sont réservées pour des dates fermes.

## ARTICLE IV – ANNULATION OU INTERRUPTION DU FAIT DU CLIENT

### IV.1 Annulation d'une réservation en amont des 15 jours qui précèdent le début de la prestation :

- Si vous avez souscrit une assurance annulation veuillez vous référer aux conditions de celle-ci.
- Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation et sous réserve d'un cas de force majeure avec présentation d'un justificatif : l'ESF remboursera le prix payé moins des frais de dossier (10 % de la transaction avec un minimum de 20 euros).
- En l'absence d'un cas de force majeure : l'ESF remboursera le prix payé moins des frais de dossier (10 % de la transaction avec un minimum de 20 euros) auxquels s'ajoutera une indemnité de rupture de contrat (10 % de la transaction avec un minimum de 20 euros).

### IV.2 Annulation d'une réservation dans les 15 jours précédant le début de la prestation :

- Si vous avez souscrit une assurance annulation veuillez vous référer aux conditions de celle-ci.
- Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation et sous réserve d'un cas de force majeure avec présentation d'un justificatif : l'ESF remboursera le prix payé moins des frais de dossier (10 % de la transaction avec un minimum de 20 euros).
- En l'absence de cas de force majeure : l'ESF appliquera une retenue égale à 50 % du prix payé.

### IV.3 Interruption pendant la prestation (uniquement pour les Cours Collectifs) :

- Si vous avez souscrit une assurance annulation veuillez vous référer aux conditions de celle-ci.
- En l'absence d'assurance annulation et sous réserve d'un cas de force majeure avec présentation d'un certificat médical, il sera alors proposé au client le remboursement de la partie non consommée sous forme d'avoir (calcul : *Tarif forfait / Nombre de cours X Nombre de cours non suivis*).

## ARTICLE V – ANNULATION / INTERRUPTION / EXCLUSION DU FAIT DE L'ESF

### V.1 Annulation/interruption

L'E.S.F. LES ROUSSES se réserve la possibilité d'annuler ou d'interrompre les cours notamment en cas de force majeure. Constitue notamment un cas de force majeure : la fermeture des pistes ou des remontées mécaniques, les conditions météorologiques rendant dangereux l'accès du groupe sur les lieux de la pratique.

### V.2 Remboursement

- En cas de force majeure : l'ESF restituera les arrhes versées par le client.
- En l'absence de cas de force majeure : l'ESF restituera les arrhes versées par le client avec une indemnité d'un montant égal à celles-ci.

### V.3 Exclusion

L'E.S.F. LES ROUSSES se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement est de nature à troubler le déroulement de l'enseignement. Dans ce cas, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement.

## **ARTICLE VI – RÈGLEMENT DES LITIGES**

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les difficultés éventuelles pouvant survenir dans l'exécution du contrat. Si aucun accord amiable ne pouvait intervenir, tous les litiges relatifs à la validité, à l'interprétation et à l'exécution de la présente convention seront régis exclusivement par les règles du droit français.

Toutes les contestations, de quelque nature qu'elles soient, relèveront de la compétence des juridictions civiles et commerciales françaises, y compris statuant en matière de référé.

## **VII – DROIT D'IMAGE**

Votre inscription vous engage implicitement à accepter que les éventuelles images (photos, vidéos) prises lors des activités au sein de l'E.S.F.LES ROUSSES soient utilisées dans ses différents supports de communication.